

**Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE**

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **jeudi 26 juin 2014 à 20 heures**, à la Maison communale

Objet :

~
**CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL**

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 15.05.2014**
- 2. Avis sur le budget 2014 de la Fabrique d'Eglise de Lambermont**
- 3. Avis sur le compte 2013 des Fabriques d'Eglise**
 - a) Muno
 - b) Sainte-Cécile
- 4. Octroi subvention 5^{ème} commémoration du Circuit des Ardennes**
- 5. Centre sportif et de loisirs A.S.B.L – a) Octroi subside exceptionnel**
 - b) Approbation convention à titre précaire- gestion minigolf
- 6. Acquisition d'une pointeuse-badgeuse - Décisions**
- 7. Renon location d'une parcelle communale à Lambermont**
- 8. Location d'une parcelle communale à Lambermont – Décision**
- 9. Convention collecte de déchets textiles ménagers - TERRE asbl - Décisions**

- 10. Convention collecte de déchets textiles ménagers – CURITAS s.a. – Décisions**
- 11. Entretien extraordinaire Chemin du Bon Pays – Réfection du bardage du Centre sportif de Florenville - Désignation d'un coordinateur - Décisions**
- 12. Fourniture de produits fondants période hivernale 2014-2015 – Décisions**
- 13. Déblaiement des neiges et lutte contre la glissance – hivers 2014-2015 ; 2015-2016 ; 2016-2017- Décisions**
- 14. Aménagement du Cercle Saint Gengoulf – Décisions**
- 15. Reconstruction de l'Eglise de Muno – Mise sous plomb – Décisions**
- 16. Fixation des conditions d'engagement d'un(e) employé(e) d'administration contractuel(le) – helpdesk informatique, téléphonie et photocopieur**
- 17. Modifications Annexe 1 au Statut administratif**
- 18. Fixation du Statut pécuniaire de la Directrice générale**
- 19. Modifications budgétaires n°1 au service ordinaire et au service extraordinaire**
- 20. Communication : Diverses décisions de la Tutelle**

Par le Collège,
La Directrice générale,

La Bourgmestre,

R. Struelens

S. Théodore

